



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel, sous la présidence du Maire, tenue au lieu des séances, le vendredi 17 janvier 2020 et à laquelle sont présents les membres suivants formant quorum :

Monsieur Joseph Dydzak, Maire
Madame Rachel Landry, Conseillère au poste numéro 2
Monsieur Pierre Lussier, Conseiller au poste numéro 3
Madame Christine Corriveau, Conseillère au poste numéro 5
Monsieur François Richer Lafèche, Conseiller au poste numéro 6

Sont absents :

Madame Anna Dupuis Zuckerman, Conseillère au poste numéro 1
Monsieur Stefan Tremblay, Conseiller au poste numéro 4

Est également présent le greffier, Monsieur Luc Lafontaine

Le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et propose l'ordre du jour suivant :

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption des procès-verbaux des séances
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2019
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 décembre 2019
- 3 Comptes payés et comptes à payer
- 4 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
- 5 Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions
- 6 Administration
 - 6.1 Adoption – Règlement numéro 2019-680 établissant les taux de taxes, les compensations et les conditions de perception pour l'année financière 2020
 - 6.2 Nomination de membres – Comité de révision des règlements d'urbanisme
 - 6.3 Modification à un contrat – Réhabilitation du garage municipal – Réparation de la structure d'acier et du pontage de la toiture
 - 6.4 Internet haute vitesse – Obstacles au déploiement du réseau de fibre optique
 - 6.5 Octroi d'un contrat – M. Louis Charbonneau, CFE, sur les compétences de l'Agglomération



No de résolution
ou annotation

- 7 Urbanisme
 - 7.1 Aucun sujet à traiter
- 8 Travaux publics
 - 8.1 Aucun sujet à traiter
- 9 Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
 - 9.1 Aucun sujet à traiter
- 10 Correspondance
- 11 Deuxième période de questions
- 12 Autres sujets
- 13 Levée de la séance

2020-01-001

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Monsieur François Richer Laflèche et résolu que ce Conseil :

ADOpte l'ordre du jour tel que proposé avec dispense de lecture et laisse le point autres sujets ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES**

2020-01-002

2.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2019**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2019 a été remise à chaque membre du Conseil au plus tard la veille de la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Madame Rachel Landry, appuyé par Madame Christine Corriveau et résolu que ce Conseil :

ADOpte le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 20 décembre 2019 tel que déposé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

2020-01-003

2.2 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 20 DÉCEMBRE 2019**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 décembre 2019 a été remise à chaque membre du Conseil au plus tard la veille de la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

ADOpte le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 20 décembre 2019 tel que déposé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-01-004

3. **COMPTES PAYÉS ET COMPTES À PAYER**

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et des comptes à payer jointe en annexe;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Monsieur François Richer Laflèche, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

APPROUVE la liste des comptes en date du 17 janvier 2020 au montant de 209 923.34 \$ dont :

- 133 408.56 \$ sont des comptes payés;
- 76 514.78 \$ sont des comptes à payer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. **DÉPÔT DU RAPPORT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

En vertu du règlement numéro 2006-479 intitulé « Règlement pour déléguer, au directeur général, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats », le directeur général soumet son rapport de délégation, tel qu'exigé par l'article 2 dudit règlement.

5. **EXPLICATIONS DONNÉES PAR LE MAIRE SUR LES POINTS
INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR ET PREMIÈRE PÉRIODE DE
QUESTIONS**

6. **ADMINISTRATION**

2020-01-005

6.1 **ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-680 ÉTABLISSANT LES
TAUX DE TAXES, LES COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE
PERCEPTION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Estérel désire prévoir des règles relatives au paiement des taxes municipales, des compensations pour les services municipaux, les conditions de perception ainsi que les tarifs pour la fourniture de certains biens;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du 20 décembre 2019;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement numéro 2019-680 a été adopté lors de la séance du Conseil tenue le 20 décembre 2019 et qu'une présentation du règlement a été faite par le Maire, Monsieur Joseph Dydzak, durant la même séance;

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir eu accès au règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), soit au minimum 72 heures à l'avance et que des copies ont été rendues disponibles au public dès l'ouverture de la séance tenante;

CONSIDÉRANT que l'objet du règlement a été mentionné et qu'aucune modification n'a été apportée suite à l'adoption du projet de règlement;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur François Richer Laflèche, appuyé par Monsieur Pierre Lussier et résolu que ce Conseil :

ADOpte le règlement numéro 2019-680 établissant les taux de taxes, les compensations et les conditions de perception pour l'année financière 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-01-006

6.2

NOMINATION DE MEMBRES – COMITÉ DE RÉVISION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

CONSIDÉRANT que le mandat des membres du Comité de révision des règlements d'urbanisme prend fin à la levée de la séance ordinaire du mois de janvier 2020;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la nomination de membres pour ledit Comité;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur François Richer Laflèche, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité de révision des règlements d'urbanisme et ce, pour une durée d'un (1) an prenant fin à la levée de la séance du mois de janvier 2021;

- Madame Christine Corriveau;
- Madame Rachel Landry;
- Monsieur Rémi Beaudry;
- Monsieur Joseph Dydzak;
- Monsieur Pierre Lussier;
- Monsieur François Taché;
- Monsieur Marc-Gabriel Vallières.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

2020-01-007

6.3 **MODIFICATION À UN CONTRAT – RÉHABILITATION DU GARAGE MUNICIPAL – RÉPARATION DE LA STRUCTURE D'ACIER ET DU PONTAGE DE LA TOITURE**

CONSIDÉRANT que le Conseil a adopté la résolution numéro 2019-09-095 afin d'octroyer un contrat pour la réparation de la structure d'acier et du pontage de la toiture du garage municipal à Chandonnet Soudure Internationale inc., pour un montant de 28 408.45 \$, taxes en sus;

CONSIDÉRANT que l'ingénieur affecté au dossier a déterminé que certaines poutrelles doivent être solidifiées en y fixant 24 fers angles;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'émettre la directive de changement numéro 3 dans ce dossier, au montant de 5 970.00 \$, taxes en sus;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Monsieur Pierre Lussier et résolu que ce Conseil :

APPROUVE la directive de changement numéro 3 au montant de 5 970.00 \$, taxes en sus, du contrat de réparation de la structure d'acier et du pontage de la toiture du garage municipal, octroyé par la résolution numéro 2019-09-095.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-01-008

6.4 **INTERNET HAUTE VITESSE – OBSTACLES AU DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE**

CONSIDÉRANT qu'en novembre 2017, Cogeco Connexion obtenait une subvention des gouvernements fédéral et provincial pour « l'expansion de son réseau de fibre optique permettant de connecter près de 900 résidences et commerces dans les secteurs du Lac-des-Seize-Iles (secteur Nord du lac) et d'Estérel (très grande partie du territoire) »;

CONSIDÉRANT que les demandes de permis pour utiliser les infrastructures existantes, notamment le réseau de Bell Canada et Hydro-Québec, ont été faites en décembre 2017 par Cogeco Connexion;

CONSIDÉRANT qu'en avril 2018, le Conseil annonçait la subvention octroyée à Cogeco Connexion ainsi que l'implantation d'un réseau de fibre optique permettant aux citoyens de la Ville de bénéficier d'un réseau Internet haute vitesse;

CONSIDÉRANT que l'accès à l'Internet haute vitesse constitue un outil de développement économique pour une ville comme Estérel;

CONSIDÉRANT que Cogeco Connexion avait prévu la mise en service au plus tard à la fin de l'hiver 2020;

CONSIDÉRANT que la nécessité d'obtenir des permis afin de pouvoir faire usage des infrastructures de soutien et que ceux-ci n'ont pas été émis, causant des retards dans le déploiement du réseau et des irritants majeurs pour les citoyens;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que Cogeco Connexion n'est pas en mesure de fournir au Conseil un échéancier précis du projet ainsi que la date de mise en service du réseau de fibre optique à Estérel;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur François Richer Laflèche, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

DEMANDE au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de revoir les procédures requises en matière de déploiement de réseaux afin de réduire considérablement les délais pour en faire profiter tous les canadiens le plus rapidement possible (Avis de consultation de télécom CRTC 2019-406);

TRANSMETTE copie de la présente résolution à Monsieur Gilles Bélanger, Député d'Orford et adjoint parlementaire du ministre de l'Économie et de l'Innovation, à Madame Nadine Girault, députée de Bertrand, à Madame Marie-Hélène Gaudreau, député de la circonscription Laurentides—Labelle, à Monsieur André Genest, Préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut ainsi qu'à Madame Marie-Claude Lévesque, Gestionnaire Nouveaux développements de Cogeco Connexion et Monsieur Michel Blais, vice-président ingénierie et opération pour obtenir leur appui afin de diminuer les délais associés à un tel projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-01-009

6.5 **OCTROI D'UN CONTRAT – M. LOUIS CHARBONNEAU, CFE, SUR LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION**

CONSIDÉRANT que la Ville désire obtenir une étude pour évaluer l'équité des règles de partage des dépenses de l'Agglomération;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de Monsieur Louis Charbonneau, CFE, pour la réalisation d'une telle étude;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Monsieur Pierre Lussier et résolu que ce Conseil :

ACCEPTE l'offre datée du 9 janvier 2020 de Monsieur Louis Charbonneau, CFE, au coût de 9 000 \$, plus taxes et frais de déplacement, conformément à ladite offre ainsi que des documents afférents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7. **URBANISME**

7.1 Aucun sujet à traiter

8. **TRAVAUX PUBLICS**

8.1 Aucun sujet à traiter



No de résolution
ou annotation

2020-01-010

9. **HYGIÈNE DU MILIEU - ENVIRONNEMENT - LOISIRS**

9.1 Aucun sujet à traiter

10. **CORRESPONDANCE**

11. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**


12. **AUTRES SUJETS**

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

LÈVE ET TERMINE la présente séance à 17 h 42, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers


Joseph Dydzak, B.A. Hons., LL.B., M.B.A.
Maire


Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

Je, Joseph Dydzak, Maire d'Estérel, confirme l'adoption de toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).

**Liste des comptes payés
Au 17 janvier 2020**



Nom du Fournisseur	Date du chèque	Numéro	Montant
Laurent Lauzon	20-12-2019	10161	500.00 \$
Frank Pappas	20-12-2019	10162	16 560.00 \$
ACE	20-12-2019	10163	1 201.49 \$
Rémy Beaudry	20-12-2019	10164	400.00 \$
B.M.R. Eugène Monette Inc.	20-12-2019	10165	342.90 \$
CBM Informatique	20-12-2019	10166	965.79 \$
Conception Électrique 2000 Inc.	20-12-2019	10167	7 308.55 \$
Construction Parallèle	20-12-2019	10168	39 337.98 \$
Gestion Bernard Imbert	20-12-2019	10169	516.87 \$
Dicom Express	20-12-2019	10170	25.22 \$
Distribution EauxMax Enr.	20-12-2019	10171	174.00 \$
Électrimat	20-12-2019	10172	1 613.86 \$
Excavation Lac Masson	20-12-2019	10173	1 215.86 \$
Steven Finiffter	20-12-2019	10174	150.00 \$
Groupe de Sécurité Garda SENC	20-12-2019	10175	3 749.56 \$
Guylaine Gosselin	20-12-2019	10176	300.00 \$
Toromont CAT (Québec)	20-12-2019	10177	236.07 \$
Hors Limite Inc.	20-12-2019	10178	5 000.00 \$
Journal Accès	20-12-2019	10179	356.42 \$
Juteau Ruel Inc.	20-12-2019	10180	149.61 \$
Les Entreprises Fobroco Inc.	20-12-2019	10181	1 475.98 \$
Maçonnerie Latour	20-12-2019	10182	287.43 \$
MB Réfrigération	20-12-2019	10183	175.91 \$
Bruce Munro	20-12-2019	10184	300.00 \$
Pièces d'Autos Prud'homme Inc.	20-12-2019	10185	163.40 \$
Gaston Pelletier	20-12-2019	10186	350.00 \$
Plomberie Michel Paquette	20-12-2019	10187	166.71 \$
Usinage Lac Masson Inc.	20-12-2019	10188	929.71 \$
Marc-Gabriel Vallières	20-12-2019	10189	400.00 \$
Services de Café Van Houtte Inc.	20-12-2019	10190	544.07 \$
Aquatech Soc. de gestion de l'eau Inc.	08-01-2020	10191	1 630.74 \$
Centre d'Auto Valiquette Inc.	08-01-2020	10192	114.98 \$
Dicom Express	08-01-2020	10193	34.32 \$
Excavation Lac Masson	08-01-2020	10194	1 241.73 \$
Excavation Norco Inc.	08-01-2020	10195	11 250.60 \$
Groupe de Sécurité Garda SENC	08-01-2020	10196	18 070.79 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	08-01-2020	10197	567.08 \$
Ville de Sainte-Adèle	08-01-2020	10198	369.72 \$
Mathieu Bouchard	08-01-2020	10199	1 121.01 \$
Groupe Gagnon	08-01-2020	10200	51.74 \$
Jacques Gérin-Lajoie	10-01-2020	10201	2 414.48 \$
Bell Canada	31-12-2019	Internet	1.28 \$
Hydro-Québec	31-12-2019	Internet	383.75 \$
Hydro-Québec	31-12-2019	Internet	37.25 \$
Hydro-Québec	31-12-2019	Internet	45.55 \$
Ultramar Ltée	31-12-2019	Internet	856.31 \$
Ultramar Ltée	31-12-2019	Internet	380.38 \$
Ultramar Ltée	31-12-2019	Internet	817.86 \$
Bell Canada	31-12-2019	Internet	532.28 \$
Hydro-Québec	31-12-2019	Internet	27.41 \$
Hydro-Québec	31-12-2019	Internet	392.68 \$
Hydro-Québec	31-12-2019	Internet	27.41 \$
Hydro-Québec	31-12-2019	Internet	2 487.31 \$
Telus	31-12-2019	Internet	542.58 \$
Mastercard Banque Nationale	31-12-2019	Internet	428.71 \$
Supérieur Propane	31-12-2019	Internet	2 501.17 \$
Ultramar Ltée	31-12-2019	Internet	647.88 \$
Ultramar Ltée	31-12-2019	Internet	964.79 \$
Ultramar Ltée	31-12-2019	Internet	569.38 \$
Total payé			133 408.56 \$

En vertu du règlement # 2007-516, je vous sou mets le rapport des dépenses tel qu'exigé à l'article 5 du règlement sur le contrôle et suivi budgétaire.

Nadine Bonneau

Nadine Bonneau, trésorière

**Liste des comptes à payer
Au 17 janvier 2020**



Nom du Fournisseur	Date du chèque	Numéro	Montant
André Boutin et Michel Bellehumeur	17-01-2020	10202	10 000.00 \$
ATPA - Chapitre du Québec	17-01-2020	10203	298.94 \$
B.M.R. Eugène Monette Inc.	17-01-2020	10204	288.34 \$
COMAQ	17-01-2020	10205	609.37 \$
COMBEQ	17-01-2020	10206	436.91 \$
Compass Minerals Canada-Québec	17-01-2020	10207	1 799.12 \$
Conception Électrique 2000 Inc.	17-01-2020	10208	2 394.35 \$
DHC, Avocats	17-01-2020	10209	2 222.70 \$
Fournitures de Bureau Denis	17-01-2020	10210	190.44 \$
Les Blocs de ciment Mirabel Inc.	17-01-2020	10211	159.04 \$
Centre de Location GM Inc.	17-01-2020	10212	718.50 \$
Groupe Ultima Inc.	17-01-2020	10213	25 783.00 \$
Pièces d'Autos Prud'homme Inc.	17-01-2020	10214	50.77 \$
Brandt	17-01-2020	10215	46.78 \$
PG Solutions Inc.	17-01-2020	10216	22 943.27 \$
Prévost Fortin D'Aoust S.E.N.C.	17-01-2020	10217	996.55 \$
Québec Municipal	17-01-2020	10218	167.47 \$
Subaru Ste-Agathe	17-01-2020	10219	652.38 \$
Ventes Ford Élite (1978) Inc.	17-01-2020	10220	5 112.55 \$
ADMQ	17-01-2020	10221	923.43 \$
Cleartech Industries Inc.	17-01-2020	10222	185.22 \$
Journal Accès	17-01-2020	10223	356.42 \$
Sani-Dépôt	17-01-2020	10224	179.23 \$
Total à payer			76 514.78 \$

Nadine Bonneau

Nadine Bonneau, trésorière